



Un tiers lieu populaire, accessible et inclusif pour toutes et tous

Réaffirmer, à Marseille, le besoin d'un lieu culturel et social populaire, donnant voix aux chapitre aux plus vulnérables et aux plus isolés nous semble primordial, dans un contexte social complexe, marqué par de fortes disparités socio-économiques (renforcées par une dynamique de gentrification) et par une surreprésentation des personnes vivant des situations d'exclusion (dont les facteurs sont multiples).

Un lieu populaire s'adresse, étymologiquement, au peuple, dans son ensemble, plutôt qu'à une catégorie de population, même désignée comme populaire du fait de caractéristiques sociales et de difficultés économiques. Il permet la rencontre de tous, sans exclure aucun. L'inclusion de chacun.e suppose de rendre possible, de faciliter et d'encourager l'accès, l'usage et la participation de celles et ceux qui sont souvent exclus de fait, parce que les espaces et les activités ne sont pas pensées pour leur être accessibles.

Dans cette perspective, la notion d'accessibilité doit être appréhendée dans son acception la plus large. Si les normes et réglementations appuient particulièrement sur la nécessité de rendre le bâti accessible aux personnes à mobilité réduite, cela doit être combiné avec la prise en considération des autres handicaps mais aussi, plus largement, de tous les freins d'accès et d'usage du lieu et de ses activités :



- handicaps moteurs et cérébraux,
- handicaps sensoriels / auditif / visuel,
- handicaps mentaux et psychiques,
- handicaps invisibles / neuro atypismes,
- âge et dépendance,
- barrières linguistiques et culturelles,
- discriminations...

Un lieu pleinement accessible est donc, selon notre définition, un lieu conçu pour accueillir au mieux la diversité des publics, avec une attention particulière aux besoins spécifiques et aux éventuelles difficultés qui peuvent être rencontrées dans la fréquentation et l'usage du lieu, et dans la participation pleine et entière aux activités et événements qui y sont proposés.

Nous envisageons Massalia VOx comme un lieu de culture, et nous appuyons à ce titre sur les recommandations du secteur pour une meilleure inclusion. La *Charte d'accueil des personnes handicapées dans les équipements culturels*, publiée par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le *Guide pratique de l'accessibilité - Culture et Handicap*¹ distingue 3 axes à évaluer pour améliorer l'accessibilité des lieux et des offres culturelles :

- L'accessibilité du cadre bâti et le confort d'usage de l'équipement (comprenant les enjeux de circulation dans les espaces, de sécurité, et d'usage des services proposés au sein du lieu)
- L'information et la communication (comprenant la relation aux publics et la réponse apportée aux sollicitations, les supports de communication, et l'accueil du public)
- L'offre culturelle et les pratiques artistiques (comprenant les activités proposées, l'ouverture des programmations en faveur de l'inclusion, les actions de médiations et les aides techniques, et la tarification)

Ces axes de travail nous ont permis d'affiner nos principes d'interventions et de construire une ***Charte Inclusion & Accessibilité Massalia VOx***.

1

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Guides-pratiques/Culture-et-handicap.-Guide-pratique-de-l-accessibilite-2007>



En termes d'accessibilité du cadre bâti et de l'équipement, nous avons travaillé en concertation avec différentes associations et personnes concernées par les différents types de handicaps et de freins à l'accès aux équipements culturels pour aménager au mieux notre espace, compte tenu du bâti existant, et dans le respect du cadre réglementaire. ERP catégorie 5, nous avons l'obligation d'équiper notre salle principale et nos sanitaires en termes d'accessibilité (rampes, espaces, plateforme monte personne, cheminement podotactile...). Des choix esthétiques et ergonomiques ont été fait en prenant en considération les spécificités de handicaps peu pris en considération par les normes du bâti, tels que l'autisme, afin d'éviter les sur-stimulations. De même nous avons à coeur d'aménager, lors d'événements présentant des risques de sur-exposition à des situations sociales potentiellement problématiques, où à d'importantes stimulations sonores et lumineuses, comme c'est pratiqué dans nombre d'événements internationaux, et recommandé par la haute autorité de santé².

En termes d'information et de communication, nous encourageons un maximum l'usage, dans nos communications à destination du public, du français facile et des pictogrammes. Lorsque les activités présentent un intérêt particulier pour les personnes non francophones (en particulier le public inscrit dans des parcours migratoires), nous travaillons sur des traductions. De même, nous tentons, lorsque possible et en fonction des circuits de diffusion de nos supports de communication, d'en fournir des versions en braille pour favoriser l'inclusion des personnes ayant des déficiences visuelles. Notre signalétique intérieure tendra à répondre aux mêmes critères. Nous favorisons la diversité des supports de communication, numériques mais aussi physiques, afin de ne pas faire de la fracture numérique un frein à la participation à nos activités. Les supports de communication de nos événements et rencontres précisent les conditions d'accessibilité et les éventuelles difficultés possibles (y compris, donc, les aménagements d'accessibilité que nous n'avons pas pu mettre en place), afin de permettre aux personnes d'organiser au mieux leur venue. Nos partenaires associatifs, notamment du champ du handicap, nous permettent de former nos équipes bénévoles, de manière continue, sur les besoins spécifiques et la meilleure manière de les adresser, et nous permettent de nous améliorer. L'accueil lors des activités et événements et la relation avec le public sont menés avec une attention individualisée. Lors des événements mobilisant beaucoup de personnes, une personne est identifiée comme référente de l'inclusion et du bien être de chacun, pour être facilement identifiée et sollicitée, et pour rappeler les bonnes pratiques lorsque nécessaire.

² https://www.has-sante.fr/jcms/c_2833783/fr/rbpp-les-espaces-de-calme-retrait



En termes d'activités proposées, nous avons à cœur de permettre à toutes et tous d'être acteurs de la programmation et d'être à l'initiative des ateliers, conférences et autres événements, et proposons aux organisations traitant des différents handicaps et discrimination des créneaux d'intervention. De même, nous travaillons à rendre le plus accessible possible l'ensemble de nos actions, qu'il s'agisse des ateliers collaboratifs de création artistique, de conception de jeux, des événements culturels, des cafés débats...

Pour renforcer l'inclusion de toutes et tous lors de nos activités et événements, nous nous inspirons de bonnes pratiques observées dans les différents cadres d'engagement social, qu'il soit associatif, institutionnel ou militants.

La fondation Wikimedia a ainsi développé une *Friendly-space Policy*³ partagée par l'ensemble des participants, et un ensemble de comportements, d'habitudes et de pratiques organisationnelles très efficaces. Nous notons en particulier l'attention portée au consentement, qu'il s'agisse de prise ou de diffusion d'image ou de son (avec des colliers de badges aux couleurs différenciées pour les personnes refusant d'apparaître sur des photos), de contact physique lors des salutations (le contact tactile peut être, pour certaines personnes, particulièrement problématique) ou encore de manière de s'adresser à la personne (exprimer son pronom et le nom ou surnom d'usage, permettant notamment de faciliter l'inclusion des personnes transgenres). L'attention aux régimes alimentaires, proposant notamment toujours une alternative végétarienne lors de repas partagés, semble également être un point d'attention majeur pour inclure toutes les communautés (végétariens végétaliens et flexitariens, restrictions religieuses musulmanes, juives, hindoues etc..). La réactivité et l'intransigeance des organisateurs ou des bénévoles (due à leur sensibilisation, mais également à leur préparation organisationnelle) face aux situations de discrimination et de harcèlement est un élément central pour assurer à toutes et tous un "Safe Space".

De même, le site Rooted in Rights, espace ressources pour les acteurs des droits humains, a publié une *Checklist - Comment rendre vos événements pour la justice sociale accessibles aux personnes handicapées*⁴ très riche et pratique. Elle présente notamment des recommandations pour l'établissement d'un document de référence concernant l'accessibilité de l'événement, afin de communiquer au mieux sur les conditions d'accueil et les attentions portées aux personnes ayant des besoins spécifiques. Elle encourage également à avoir une attention particulière au langage

³ https://foundation.wikimedia.org/wiki/Friendly_space_policy

⁴

<https://rootedinrights.org/how-to-make-your-social-justice-events-accessible-to-the-disability-community-a-checklist/>



utilisé, à l'écrit comme à l'oral, dans les communications et lors de l'événements, notamment pour ne pas stigmatiser de personne en raison de leur handicap.

Les ressources et bonnes pratiques partagées par AORTA, Anti-Opression Resource and Training Alliance⁵, donnent des outils pour favoriser l'inclusion sur la durée, dans un mouvement ou une organisation. La base de l'inclusion est, ici, de ne pas simplement permettre aux personnes d'accéder à des services ou équipement, mais d'en être les acteurs, et d'y avoir des positions fortes, ce qui fait écho à notre volonté d'accueillir les projets portés par les personnes concernés, comme c'est le cas pour beaucoup de nos activités. Nous retenons également les recommandations visant à adapter et diversifier les processus de recrutement des bénévoles et les missions qui leur sont confiées.

⁵ <https://indivisible.org/resource/how-be-inclusive-introduction>